



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 11 novembre 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

En France, l'Agence régionale de Santé Grand Est a récemment annoncé la mise en place d'un « contrat d'allocation études » pour les étudiants se formant dans divers métiers dans le domaine des soins et de la santé. Ce contrat permettra à ces étudiants de bénéficier d'une bourse de l'ordre de 6000 à 8000 euros par an. En contrepartie, les étudiants doivent s'engager à exercer au sein d'un établissement de la Région Grand Est pour une durée déterminée.

Dans ce cadre, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire :

- Madame la Ministre et Monsieur le Ministre sont-ils au courant de cette initiative ? Étant donné que ce « contrat d'allocation études » risque d'avoir des répercussions sur le recrutement de personnel de soins et de santé au Luxembourg, comment le Gouvernement luxembourgeois entend-il se positionner en la matière ?
- Combien de personnes travaillant dans le secteur des soins et de santé au Luxembourg proviennent actuellement de la Région Grand Est ? Quelle est leur proportion par rapport aux autres travailleurs frontaliers ainsi que par rapport aux résidents actifs dans ce secteur ? Dans quels domaines de spécialisations sont-elles actives ?
- Le Gouvernement luxembourgeois réfléchit-il à la mise en place d'une prime pour inciter les étudiants des secteurs de soins et santé à entamer leur carrière professionnelle au Luxembourg ? Quelles mesures sont aujourd'hui mises en place pour encourager les jeunes à s'orienter vers une profession de soin ou de santé ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Cécile Hemmen
Députée